

Occupations illicites de terrains : le Maire en appelle à l'Etat.

Tribunal de Paris
 ATENA LAFAYE de THIERRE LEROUX
 Directeur de Cabinet Responsable Communication
 Tél : 06 24 24 24 24
 Fax : 01 47 36 10 10
 Email : atena.lafaye@pierrrelaye.fr
 Objet : Situation de la Plage de Pierrefite
 Réf : CMI/100000000/000000000

Nantes, le 13 novembre 2023

Monsieur le Ministre,

Je tiens par ce courrier vous faire part d'une situation et d'un contexte qui me sont plus familières que la Plage qui est depuis 1987 le lieu de vacances de ma commune.

Depuis plusieurs décennies, nous sommes à la recherche de plus de 800 logements sur le territoire communal et plus particulièrement sur la Plage de Pierrefite. Ce nombre augmente chaque année et nous ne disposons d'aucun terrain qui pourrait être utilisé pour répondre à ce besoin. Le territoire de la Plage de Pierrefite est un terrain de 100 hectares, qui a été acquis par la commune en 1987 et qui est aujourd'hui occupé par des constructions illégales qui ont été construites sans autorisation préalable.

Cette situation nous rend difficile et nous empêche de faire face à la demande de plus de 800 logements sur le territoire communal. Nous sommes donc obligés de faire appel à l'Etat pour qu'il nous aide à résoudre ce problème. Nous sommes convaincus que l'Etat peut nous aider à résoudre ce problème et nous espérons que vous pourrez nous aider à résoudre ce problème.

Je vous remercie de votre attention et de votre soutien. Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

Le Maire,
 Michel VILLARD
 Maire de Pierrefite-sur-Mer

Documents [Lettre du Maire](#)